

**CE - DECLARATION DE SUBSTANCES REGLEMENTEES (directive REACH)**



*Aluwin s.a.  
Rue Vital Françoise 220, Bât.09  
6001 Marcinelle - Belgique*

**ALUWIN s.a.**

Rue Vital Françoise, 220 Bât 09  
6001 Marcinelles

EN 14351-1:2006

Portes et fenêtres extérieures

Les portes et fenêtres fabriquées par le constructeur sont destinées à être appliquées dans des façades extérieures d'un bâtiment.

Nous attestons que les produits livrés sont en accord avec la directive européenne "REACH" concernant l'utilisation des substances réglementées dans les produits de constructions.

Ces produits ne contiennent aucune substance répertoriée dans la liste de l'annexe 1 du "Working Document of Construct 93/348".

Déclaration de 2011  
Monsieur  
Administrateur Délégué

Roman Marko  
ALUWIN s.a.